



1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identité du produit Glycol Ether EPH
Autres moyens d'identification; 2-Phenoxyethanol; Ethylene glycol monophenyl ether; Ethylene glycol phenyl ether

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillé

Applications industrielles et de laboratoire

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société Silver Fern Chemical, Inc.
121 W. De La Guerra Street, Suite B
Santa Barbara, CA 93101 USA
Customer Service: 1-866-282-3384
info@silverfernchemical.com
Website - www.silverfernchemical.com

Secours **Outside USA & Canada +1-352-323-3500**

2. Identification des dangers du produit

Cette FDS est alignée sur le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) et sur le Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH).

Classification de la substance ou du mélange

Toxicité aiguë (orale), catégorie 4; H302

Nocif en cas d'ingestion.

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2A; Provoque une sévère irritation des yeux.
H319

Toxicité pour un organe cible unique, catégorie d'exposition unique 3; H335

Peut irriter les voies respiratoires.

Éléments d'étiquetage



Attention

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

[Prévention] :

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P261 Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols.

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection, une protection des yeux, une protection du visage.

[Réponse] :

P301+312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON, un médecin ou un médecin en cas de malaise.

P304+340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+351+338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON, un médecin ou un médecin en cas de malaise.

P330 Rincer la bouche.

P337+313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.



[Stockage] :

P403+233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405 Garder sous clef.

[Disposition] :

P501 Éliminer les contenus, le conteneur conformément aux réglementations locales, nationales.

Autres dangers

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB/vPvM.

Ce produit ne contient aucun produit chimique perturbateur endocrinien.

Ne contient PAS de composants qui répondent à une « définition » de substance per et polyfluoroalkyle (PFAS) selon la liste combinée PFASMASTER de l'EPA des États-Unis des produits chimiques PFAS.

3. Composition / informations sur les composants

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un danger au sens du Règlement sur les produits dangereux.

Ingrédient/Désignations chimiques	Poids %	Classification	Remarques *
2-phénoxyéthanol Numéro CAS: 122-99-6 Synonymes : Aucune information disponible	100	Toxicité aiguë (orale), catégorie 4; H302 Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2; H319 Toxicité pour un organe cible unique, catégorie d'exposition unique 3; H335	Pas de données disponibles.

La concentration réelle ou la plage de concentration est retenue comme secret commercial.

*PBT/vPvB - substance PBT, vPvM ou vPvB.

Les textes complets des phrases sont présentés dans la section 16.

Section 4. Premiers secours

Description des premiers secours

Généralités En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

Inhalation Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire ingérer. Si la personne est inconsciente, la placer en position de récupération et faire appel à un médecin.

Yeux Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

Peau Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau et au savon. NE PAS utiliser de solvants ou de diluants.

Ingestion En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Résumé Aucune donnée spécifique des symptômes disponible. Aucune information disponible sur la toxicité chronique ou à long terme. Traiter de manière symptomatique Voir la section 2 pour plus de détails.

Inhalation Peut irriter les voies respiratoires.

Yeux Provoque une sévère irritation des yeux.

Ingestion Nocif en cas d'ingestion.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Recommandations: mousse résistant aux alcools, CO², poudres, eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés: A ne pas utiliser: jet d'eau.



Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux :Aucune donnée disponible sur les décompositions dangereuses.

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols.

Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive équipé d'un masque complet et des vêtements de protection. Les personnes sans protection respiratoire doivent quitter les lieux. Porter un appareil respiratoire autonome pendant le nettoyage suivant immédiatement l'incendie. Ne pas fumées.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumées ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Aérer la zone et éviter de respirer les vapeurs. Prendre les mesures de protection individuelle indiquées à la section 8.

Contenir et absorber le déversement avec des matériaux non combustibles, par exemple du sable, de la terre et de la vermiculite. Placer dans des conteneurs fermés à l'extérieur des bâtiments et éliminer conformément à la réglementation sur les déchets.

Section 7. Manipulation et stockage



Silver Fern Chemical, Inc.
Safety Data Sheet
Glycol Ether EPH

Date de révision:
24 Août, 2026

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Manipuler les emballages prudemment pour éviter les dommages.
Voir la section 2 pour plus de détails. - [Prévention] :

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Matières incompatibles : Aucune information disponible
Voir la section 2 pour plus de détails. - [Stockage] :

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)
Aucune information disponible

Section 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Paramètres de contrôle

Exposition

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
122-99-6	2-phénoxyéthanol	ACGIH	Aucune limite établie
		Alberta	Aucune limite établie
		Colombie-Britannique	Aucune limite établie
		Manitoba	Aucune limite établie
		Nouveau-Brunswick	Aucune limite établie
		Terre-Neuve-et-Labrador	Aucune limite établie
		Nouvelle-Écosse	Aucune limite établie
		Territoires du Nord-Ouest	Aucune limite établie
		Nunavut	Aucune limite établie
		Ontario	25 ppm TWA; 141 mg/m ³ TWA
		Île-du-Prince-Édouard	Aucune limite établie
		Québec	Aucune limite établie
		Saskatchewan	Aucune limite établie
		Yukon	Aucune limite établie

Contrôles de
l'exposition

Respiratoire Les ouvriers exposés à des concentrations supérieures à la limite



d'exposition doivent porter des respirateurs appropriés et homologués. Pour une protection maximale lors de la pulvérisation de ce produit il est recommandé d'utiliser un filtre de combinaison multicouche, par exemple le type ABEK1.

	Dans les espaces confinés, porter un appareil respiratoire à air frais ou comprimé.
Yeux	Porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux pour protéger les yeux. Une station de lavage oculaire est suggéré comme une bonne pratique en milieu de travail.
Peau	Eviter le contact avec la peau. Gants de protection recommandés.
Contrôles d'ingénierie	Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.
Autres pratiques de travail	Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumées ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

Voir la section 2 pour plus de détails.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Couleur	Clair
Odeur	Mild / Characteristic
Seuil olfactif	Aucune information disponible
Point de fusion / point de congélation (°C)	11 - 13 °C (52 - 55 °F) [literature]
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C)	247 °C (477 °F) [literature]
Inflammabilité (solide, gaz)	Nest pas applicable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosivité : 1.4% (v) Limite supérieure d'explosivité: 9% (v)



Point d'éclair	121 °C (250 °F), closed cup
Température d'auto-inflammation (°C)	Aucune information disponible
Température de dégradation (°C)	Aucune information disponible
pH	7 (10 g/l @ 23 °C)
Viscosité (cSt)	Aucune information disponible
Solubilité dans l'eau	Indisponible
Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow)	Aucune information disponible
Tension de vapeur (Pa)	0.021 hPa @ 25 °C [OECD Test Guideline 104]
Densité	1.102 g/cc @ 25 °C [literature]
Densité de vapeur	4.77 [Air = 1]
Taux d'évaporation	Aucune information disponible
% COV	Aucune information disponible
Oxidising properties	Aucune information disponible
Explosive properties	Aucune information disponible

9.2. Autres informations

Aucune autre information pertinente.

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible

Conditions à éviter

Éviter les températures élevées et le contact avec des matériaux incompatibles

Matières incompatibles

Aucune information disponible

Produits de décomposition dangereux

Aucune donnée disponible sur les décompositions dangereuses.

Section 11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Remarque : En l'absence de données LD50 pour une toxine aiguë à parcours spécifique, l'estimation ponctuelle de toxicité aiguë convertie a été utilisée dans le calcul de l'estimation de toxicité aiguë du produit.

Ingrédient	Oral DL50, mg / kg	DL50 de la peau, mg / kg	Inhalation vapeur CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation gaz CL50, ppm
2-phénoxyéthanol - (122-99-6)	1,394.00, Rat - Catégorie: 4	14,391.00, Rat - Catégorie: NA	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
122-99-6	2-phénoxyéthanol	CIRC	No
		ACGIH	Aucune limite établie

Classification	Catégorie	Description du danger
Toxicité Aiguë - Orale	4	Nocif en cas d'ingestion.
Toxicité Aiguë - Cutanée	---	Non applicable
Toxicité Aiguë - Inhalation	---	Non applicable
Corrosion cutanée/irritation cutanée	---	Non applicable
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	2A	Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire	---	Non applicable
Sensibilisation cutanée	---	Non applicable
Mutagénicité sur les cellules germinales	---	Non applicable
Cancérogénicité	---	Non applicable
Toxicité pour la reproduction	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	---	Non applicable



Silver Fern Chemical, Inc.
Safety Data Sheet
Glycol Ether EPH

Date de révision:
24 Août, 2026

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique (3)	3	Peut irriter les voies respiratoires.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	---	Non applicable
Danger par aspiration	---	Non applicable

Voies d'entrée possibles :

Inhalation, ingestion, contact et absorption cutanées.

Symptômes et effets, aigus et différés :

Aucune donnée spécifique des symptômes disponible. Aucune information disponible sur la toxicité chronique ou à long terme. Traiter de manière symptomatique

Inhalation	Peut irriter les voies respiratoires.
Yeux	Provoque une sévère irritation des yeux.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion.

Section 12. Informations écologiques

Toxicité

Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez-vous à la Section 3 pour des données spécifiques.

Écotoxicité aquatique

Ingrédient	96 hr LC50 poisson, mg/L	48 hr EC50 crustacés, mg/L	ErC50 algues, mg/L
2-phénoxyéthanol - (122-99-6)	344.00, Pimephales promelas	488.00, Daphnia magna	> 500.00, Desmodesmus subspicatus

Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur la préparation même.

Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

Mobilité dans le sol

Aucune information disponible

Résultats des évaluations PBT et VPVB



Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB/vPvM.

Autres effets néfastes

Aucune information disponible

Section 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Les déchets et les emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations en vigueur.

Section 14. Informations relatives au transport

	TMD (transport terrestre national)	IMO / IMDG (transport ICAO/IATA maritime)	
Numéro ONU	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Nom d'expédition des Nations unies	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Classe(s) de danger pour le transport	Classe: Non applicable Sous-classe: Non applicable	Classe: Non applicable Sous-classe: Non applicable	Classe: Non applicable Sous-classe: Non applicable
Groupe d'emballage	Non applicable	Non applicable	Non applicable

Dangers pour l'environnement

Polluant marin: Non;

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible

Section 15. Informations réglementaires



Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits dangereux (DORS/2015-17 modifié le 2022-12-15) et la FDS contient toutes les informations requises par ces règlements.

Liste intérieure des substances (LIS) du Canada :

2-phénoxyéthanol

Liste extérieure des substances (LES):

À notre connaissance, il n'existe pas de produits chimiques à des niveaux qui exigent des rapports en vertu de cette loi.

Section 16. Autres informations

Date de révision

24 Août, 2026

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des données jugées correctes. Cependant, aucune garantie ou assurance d'aucune sorte, express ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons toute obligation pour les effets nocifs qui peuvent être provoqués par l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, règlements et ordonnances en matière de santé et de sécurité applicables.

Le texte intégral des phrases figurant à la section 3 est :

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Fin du document